

24/04/89

ORSTOM Fonds Documentaire
N° : 26.327 ex 1
Cote : B

LE PROJET DE RÉSERVE BIOLOGIQUE DOMANIALE DE KAW

M 1231

par Jean-Jacques de Granville
Maître de Recherches à l'ORSTOM, Cayenne.

HISTORIQUE DES PROJETS DE RÉSERVE

Les propositions de réserves ne sont pas récentes en Guyane puisque dès 1967 plusieurs projets ont été élaborés et discutés avec la participation de la D.D.A., de l'O.N.F., de l'ORSTOM et de l'INRA. Il n'existe toujours à l'heure actuelle qu'une seule réserve forestière, celle de la Mirande, sur la commune de Matoury, classée Réserve Naturelle en 1942.

En 1974-1975, une étude écologique du littoral guyanais en vue de la création de Réserves Naturelles a été entreprise par M. CONDAMIN (1974) dans le cadre d'une convention entre le ministère de l'Environnement et l'ORSTOM. A l'issue de ses recherches, CONDAMIN (1975) proposait le classement de 5 zones remarquables par la richesse, l'originalité et la fragilité de leur faune : la « Savane Sarcelle » le long de l'estuaire de la Mana (oiseaux, en particulier Anatidae), une portion de mangrove entre Sinnamary et Iracoubo (Ibis Rouge), plaine de Kaw (Caïman noir, Hoazin, faune originale des grands marais) et l'Îlet du Grand Connétable (oiseaux de mer).

A la même époque, nous appuyant sur tout ce qui était connu de la flore et des écosystèmes guyanais dont une synthèse cartographique était en cours pour l'Atlas de la Guyane (GRANVILLE, 1979), nous élaborions un projet de création d'une série de 15 réserves réparties sur l'ensemble du département et présentant un échantillonnage représentatif des grandes communautés végétales. Ce projet reprenait les zones déjà proposées par CONDAMIN auxquelles s'ajoutaient des massifs forestiers de l'intérieur choisis pour l'intérêt et l'originalité de leur flore ou encore destinés à la préservation du cadre de vie des populations tribales, enfin à la création de parcs périurbains ouverts au tourisme : Basse Mana, Sinnamary, Kourou (Montagne des Singes), Cayenne (rivière des Cascades), Kaw, Montagne Tortues, Saint-Georges (Crique Gabaret, Saut Maripa), Montagne des 3 Pitons, Paul Isnard, Montagnes de la Trinité, Monts Atachi Bacca, Sommet Tabulaire, Saül, Camopi, Tumuc-Humac.

Lors de sa visite en 1976, M. GRANET, alors Secrétaire d'État à l'Environnement, admettait le principe du classement des réserves dans une structure de Parc National et estimait que la priorité devait être donnée à la Basse Mana, Sinnamary — Iracoubo, Saül et Kaw. Ces promesses étant restées sans suite, le Délégué Régional à l'Environnement R. GOUJAT, préparait un dossier de Parc National sur toute la moitié sud de la Guyane, puis en 1979 des dossiers de classement en Réserves Naturelles pour la Basse Mana et Sinnamary Iracoubo.

Aucun des projets précédents n'ayant encore abouti en 1983, nous avons repris une partie de nos propositions de 1975, celles concernant la moitié nord, au nombre de 8, les plus directement menacées par l'exploitation du Milieu Naturel, proposant cette fois la procédure allégée de « Réserves Biologiques Domaniales » issue d'une convention récente entre le ministère de l'Environnement, le ministère de l'Agriculture et l'ONF. Ce sont : la basse Mana (projet de CONDAMIN étendu à une partie des forêts sur sables blancs), la Montagne des Singes au Sud de Kourou (où des sentiers botaniques viennent d'être aménagés), la région de Paul Isnard (Montagnes Lucifer et du Décou-Décou), la Rivière des Cascades au Sud de Cayenne, les Monts de l'Inéry le long de la route de Cayenne à Régina, la crique Gabaret, la Montagne des 3 Pitons et Kaw. Pour cette dernière, au projet initial ne comprenant que la plaine marécageuse nous avons estimé indispensable d'adjoindre une partie de la Montagne de Kaw dont la flore comme la faune se sont avérées remarquablement intéressantes.

DESCRIPTION ET CARACTÉRISTIQUES DE LA RÉGION

I — LA PLAINE DE KAW

Limitée au Nord par la côte et par l'estuaire du Mahury, au sud et à l'ouest par la Montagne de Kaw et ses diverticules (Montagnes Anglaises, Gabrielle, Favard) à l'est par l'Approuague, elle occupe sur plus de 100 000 ha (dont près de la moitié devraient être inclus dans la réserve) des terres alluviales marécageuses constituées en majorité de dépôts marins quaternaires.

Deux cours d'eau principaux la traversent : la rivière de Kaw, dont les tributaires prennent naissance sur le flanc sud de la Montagne de Kaw et sur le versant nord des Monts de l'Inéry, contourne la Montagne de Kaw par l'est (Montagne Favard) puis s'oriente vers le Nord-Ouest, parallèlement à l'estuaire de l'Approuague pour se jeter dans l'océan à la Pointe Acoupa. Le deuxième cours d'eau, la Crique Angélique, d'importance moindre, draine cependant presque tout le versant nord de la Montagne de Kaw, traverse la plaine du Sud au Nord, puis se perd plus

ou moins dans les marais subcôtiers avant de réapparaître dans la mangrove au niveau de l'estuaire du Mahury. On y distingue plusieurs formations et groupements végétaux directement liés aux types de sols et au drainage : l'uniformité du climat, dans toute la plaine dépourvue de reliefs, ne joue en effet aucun rôle sur la distribution de ces groupements.

La pluviosité moyenne annuelle est comprise entre 3 500 et 4 000 mm (parmi les plus élevées de Guyane) avec des maxima en décembre-janvier et surtout mai et un minimum d'août à novembre.

a – Mangrove

1. Mangrove côtière :

Constituée presque exclusivement d'*Avicennia germinans* (palétuviers blancs), elle occupe, le long du littoral, une bande de 1 à 3 km sur les sédiments marins vaseux, mous, salés pour les plus récents (série de Démérara).

2. Arrière mangrove et mangrove d'estuaire :

Située en retrait de la mangrove côtière au nord des marais et le long de la rivière de Kaw qu'elle borde sur une vingtaine de kilomètres, c'est une forêt mixte plus riche que la précédente envahie par les eaux douces du marais à la saison des pluies. Elle pousse sur des argiles grises consolidées, assez fermes, peu salées en surface, salées à 40-50 cm de profondeur avec début d'accumulation de matière organique en surface. Les arbres dominants sont *Avicennia germinans*, *Rhizophora racemosa* (« palétuvier rouge », à racines échasses), *Euterpe oleracea* (palmier « pinot »), associé à *Montrichardia arborescens* (Moucou-Moucou). On y voit plusieurs espèces épiphytes communes.

Au fur et à mesure que l'on s'éloigne du rivage, les palétuviers disparaissent et cette formation est bordée au sud par une étroite bande de marais à végétation herbacée, la savane à palétuviers morts où poussent des Cyperaceae (*Elaeocharis*) et des buissons de *Chrysobalanus icaco* (pruniers ou « zicaques »).

b – Pinotières et forêts marécageuses

Les « pinotières » sont de remarquables forêts à *Euterpe oleracea* (palmiers « pinots ») qui peuvent être presque monospécifiques (pinotières « pures ») ou mélangées à d'autres espèces dans des proportions variables (pinotières mixtes). Ce sont principalement : *Symphonia globulifera* (Manil), *Pterocarpus officinalis* (Moutouchi), *Virola surinamensis* (Yayamadou), *Carapa guianensis* (Carapa).

Les pinotières occupent de grandes surfaces à la périphérie du marais central, au pied des Montagnes de Kaw et Gabrielle et surtout dans la partie orientale de la future réserve.

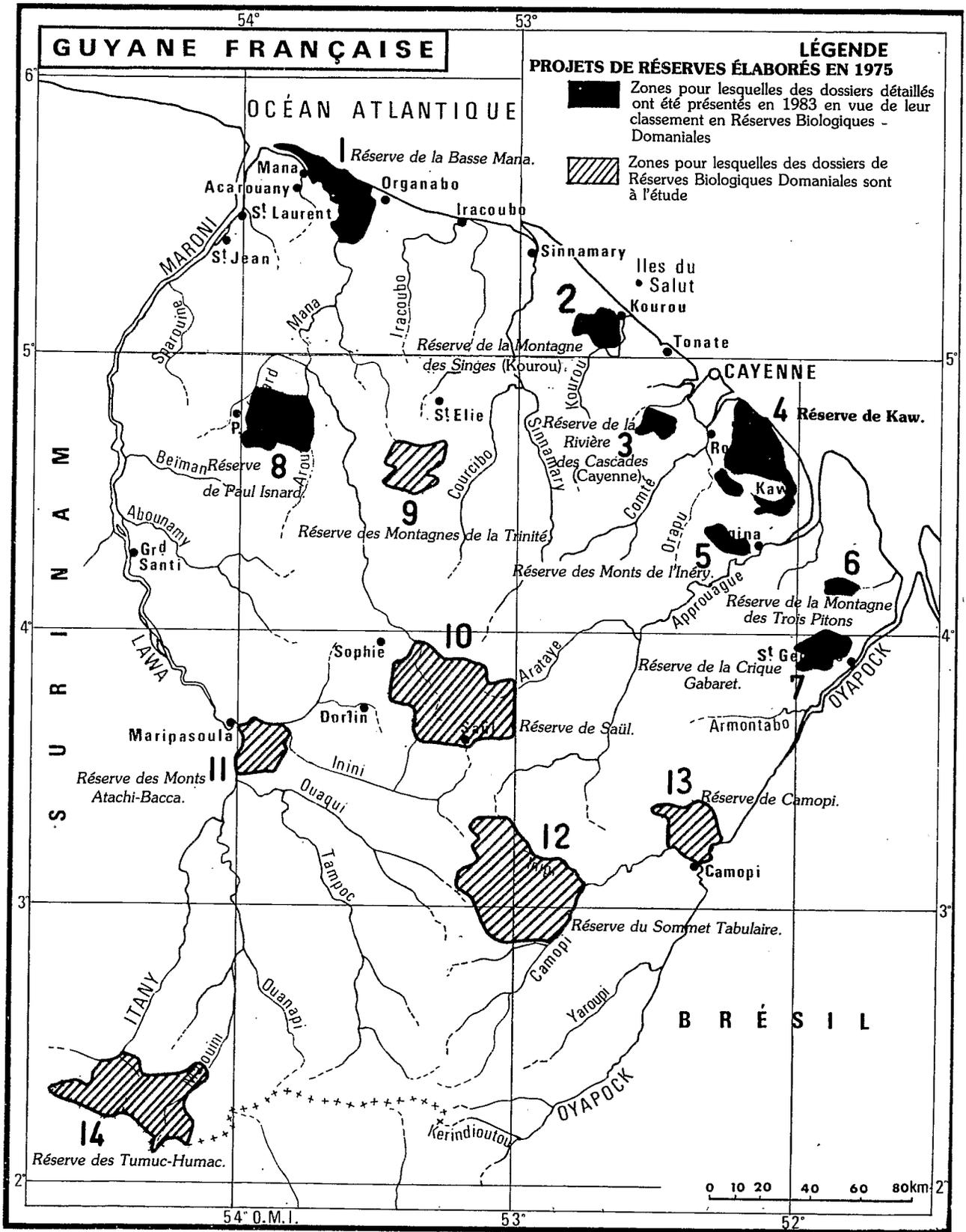
Cette formation ainsi que les suivantes pousse sur des argiles grises ou gris-bleu consolidées, très peu salées ou non salées en surface et salées à plus de 1 m de profondeur seulement. Une couche de pégasse (dépôt de matière organique), recouvre ces argiles. Lorsque la couche de pégasse est très mince (5 à 10 cm), les pinotières sont denses ; plus la couche de pégasse s'épaissit, plus la forêt devient claire, les pinots sont peu serrés et mélangés à des fourrés de *Chrysobalanus icaco*. Au-delà de 50 cm d'épaisseur de pégasse, les pinots disparaissent complètement et font place à une végétation basse à dominante herbacée.

c – Marais à végétation herbacée dominante

D'aspect relativement uniforme, ils occupent la majeure partie du centre de la plaine Kaw. LEVEQUE (1962) distingue deux faciès différents, toujours liés à l'épaisseur de la couche de pégasse.

1. « Savanes à pruniers », sur une couche de pégasse d'épaisseur moyenne (50 à 100 cm), situées surtout dans la moitié nord du marais et à la périphérie du bassin de la crique Angélique. La végétation y est basse, dense, assez riche, dominée par *Montrichardia arborescens* (Moucou-moucou) la fougère *Blechnum serrulatum* et surtout des peuplements de 3 à 4 m de haut de *Chrysobalanus icaco* (« prunier ») bordés par quelques pinots et petits arbres.

2. « Savanes à Cyperaceae », lorsque la couche de pégasse dépasse 1 mètre, pouvant atteindre 3 m. C'est principalement la Savane Angélique, occupant le bassin supérieur de la Crique Angélique, au cœur de la plaine de Kaw. Elle correspond à la zone la plus mal drainée. La végétation y est basse, herbacée, riche en Cyperaceae (*Elaeocharis* sp. pl., *Rhynchospora* sp. pl.), en Onagraceae et l'on trouve presque partout la fougère *Thelypteris interrupta*. De nombreuses autres espèces, parmi lesquelles des lianes grêles forment un ensemble inextricable flottant avec la couche de pégasse épaisse mais très peu dense. La hauteur d'eau douce sous-jacente est très variable selon les sites et les saisons mais peut être importante : un sondage que nous avons effectué durant le « petit été de mars » sur les bords de la crique Angélique a révélé une profondeur de 5 mètres ! Cette formation est appelée en Guyane « savanes tremblantes » ou « pri-pri tremblants ». L'uniformité du paysage est interrompue par des groupes ou des alignements spectaculaires de robustes palmiers *Mauritia flexuosa* (« bâches ») souvent associés à *Chrysobalanus icaco*. Ils correspondraient, d'après LEVEQUE, à des bancs de sable à faible profondeur sous l'argile.



Enfin, de petites mares d'eau libre à *nénuphars* (*Nymphaea rudgeana*) parsèment le marais de part en part et forment des réserves d'eau permanentes même pendant les saisons les plus sèches. LEVEQUE fait remarquer que « ce sont les zones d'élection du caïman et l'on peut se demander si certains trous d'eau ne sont pas créés par ces sauriens qui, proliférant là, ont écarté peu à peu la végétation et permis à la pégasse, arrachée par leur mouvement d'être emportée lors des inondations de la savane ». Il est vrai que ces mares permanentes constituent des lieux de rassemblement et de ponte des grands caïmans noirs en saison sèche. La plus célèbre, bien connue des pilotes, porte d'ailleurs le nom de « Mare aux Caïmans ». On peut, aux époques favorables, y dénombrer des centaines d'individus. Nous avons remarqué la présence, au fond de la « Mare aux Caïmans », sous 2 mètres d'eau environ, de nombreuses souches d'une ou plusieurs espèces non identifiables de Dicotylédones, témoins de l'occupation des lieux, autrefois, par des forêts (peut-être un vestige d'une ancienne mangrove).

A l'ouest de la plaine de Kaw, entre la crique Gabrielle et le Polder Marie-Anne, on trouve des « savanes à Cyperaceae » poussant sur des alluvions fluviales sablo-argileuses.

3. « Savanes » à Graminées :

Limitées au cours moyen de la rivière de Kaw qu'elles bordent sur une largeur ne dépassant pas 2 km (méandres situés au niveau et en amont du village), elles sont principalement caractérisées par un peuplement dense d'*Echinochloa polystachya* et secondairement, par endroits, de *Leersia hexandra*. Contrairement aux formations herbacées précédentes, celle-ci pousse sur une couche de pégasse mince (10 à 20 cm) très décomposée, et dans les zones à ruissellement important. Lorsque le débit d'eau diminue (vallée de la haute rivière de Kaw), *Echinochloa* est progressivement remplacée par des Cyperaceae.

d – Ancien cordon littoral :

La plaine de Kaw est traversée en son centre, de Kaw au Mahury, par un cordon sableux discontinu, parallèle au rivage actuel, recouvert d'une couche mince de sédiments argileux. Ces très faibles reliefs émergent à peine du marais et portent une forêt broussailleuse plurispécifique mélangée dans les parties les plus basses à des palmiers pinots.

e – Forêt sur îlots d'érosion de la plaine côtière ancienne

Les formations marécageuses décrites ci-dessus se trouvent sur ce qu'il est convenu d'appeler la « plaine côtière récente ».

Au sud de la plaine, au pied de la montagne de Kaw et en particulier le long de la Crique Gabrielle, de nombreux îlots exondés, pouvant exceptionnellement atteindre plusieurs kilomètres de long, sont recouverts de forêt de terre ferme. Ces îlots sont formés de sédiments sablo-argileux fins et appartiennent à l'entité sédimentologique appelée « plaine côtière ancienne ».

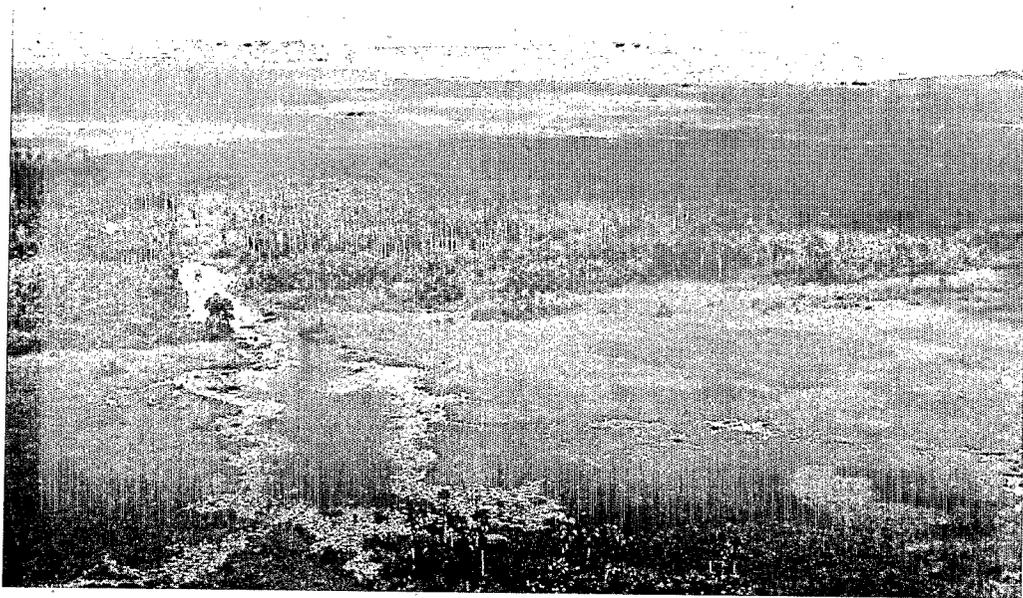
II— LA MONTAGNE DE KAW

Limitant la plaine au sud, elle forme une large crête en arc de cercle de plus de 40 km de long, entre Roura sur le Mahury et Kaw (Montagne Favard). Sa plus grande largeur atteint 8 km et son point culminant est de 333 m. La roche mère sous-jacente est constituée de terrains métamorphiques antécambriens de la série dite de Paramaca.

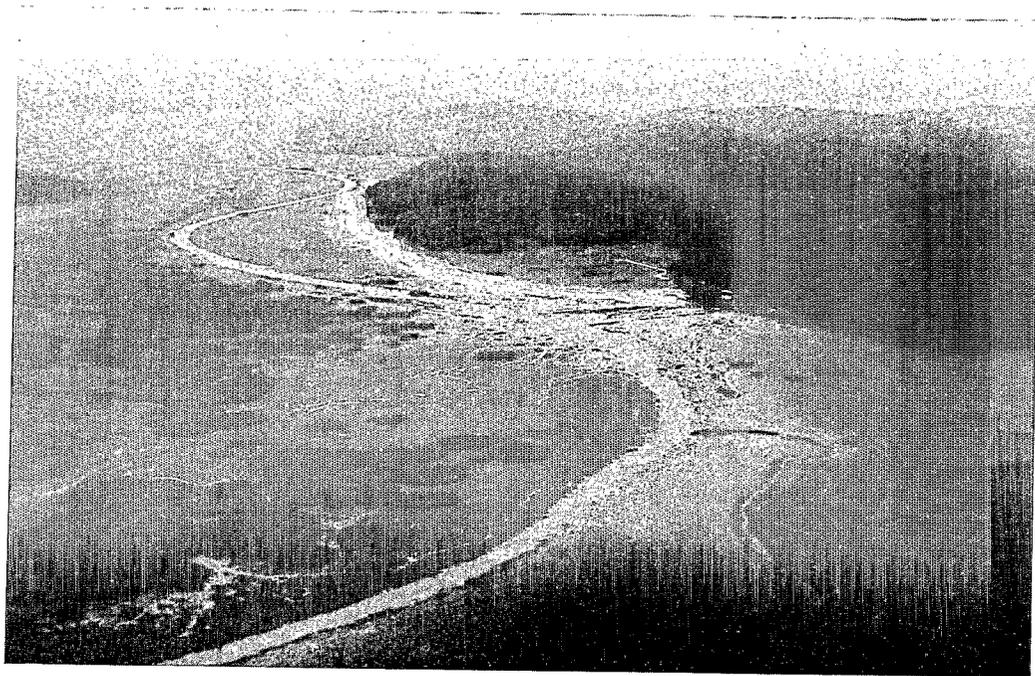
Comme la plupart des grands sommets de Guyane, la Montagne de Kaw est recouverte d'une cuirasse indurée, épaisse, latérite-bauxitique qui lui confère une forme tabulaire. Cette carapace ayant protégé le relief de l'érosion, elle constitue un vestige de plateaux autrefois beaucoup plus étendus et peu à peu démantelés (BLANCANEUX, 1981). CHOUBERT (1957) distingue ainsi quatre surfaces d'aplanissement d'âges différents auxquelles appartiendraient les cuirasses présentes en Guyane. Celle de la Montagne de Kaw se rattacherait à la deuxième surface d'aplanissement ainsi que les Montagnes Cacao, Maripa, Tortues, etc., reliefs culminant tous entre 300 et 370 m.

La circulation des eaux de pluie sur et sous la cuirasse (grottes, rivières souterraines), n'est pas sans rappeler celle que l'on observe dans un karst (calcaire). Bien que les données chiffrées manquent, les précipitations sont certainement plus abondantes sur la crête que dans la plaine car c'est le premier relief important rencontré depuis la mer par les alizés, d'où l'existence de pluies de convection. La pluviosité moyenne annuelle dépasse 4 000 mm et atteindrait, selon FOUGEROUZE (1965), 8 000 mm sur certains sommets : c'est probablement l'endroit où il pleut le plus en Guyane.

A l'uniformité climatique de la plaine de Kaw, la montagne oppose sa variété de microclimats, facteurs prépondérants de la richesse floristique et faunistique : versant nord et versant sud, haut et bas de pente, thalwegs transversaux creusés par le réseau hydrographique, falaises, cascades...



Plaine de Kaw : Mare permanente et groupe de *Mauritia flexuosa* (« palmier-bâche ») associé à *Chrysobalanus icaco* (« pruniers ») dans la « savane à Cyperaceae » (végétation herbacée flottante).



Région de Kaw : Au centre, la rivière de Kaw traversant la « savane à graminées » (*Echinochloa polystachya*).

A gauche, les taches sombres orbiculaires sont des fourrés denses de *Montrichardia arborescens*. (« Moucou-moucou »).

A droite, l'extrémité orientale de la Montagne de Kaw (Montagne Favard) avec forêt sur sols ferrallitiques.

a — La végétation sur cuirasse :

Sur la cuirasse latérito-bauxitique, la forêt est généralement basse, constituée en majorité de petits arbres au tronc grêle de quelques mètres de haut (« rabougri ») dont la voûte laisse passer une quantité de lumière suffisante pour permettre en certains sites la persistance de tapis herbacés continus de Sélaginelles (*Selaginella* sp. pl.). Des zones de végétation rabougrie bien caractéristiques se trouvent sur les affleurements de cuirassé à proximité du « Camp Caïman » vers le point culminant du massif. La composition floristique est complexe mais les Melastomataceae y prédominent généralement en nombre.

Entre les dalles en pente douce plus ou moins démantelées des hauts de versants (versant nord en particulier), de grands arbres peuvent pousser mais le sous-bois reste clair partout où affleure la cuirasse. On y remarque en particulier plusieurs espèces de Bromeliaceae aux feuilles épineuses et quelques fougères. Enfin, le bord des cuirasses, entaillé par endroits de torrents et cascades, recèle une florule particulière inféodée aux rochers humides (Gesneriaceae, fougères, Araceae).

b — La forêt sur pentes :

Partout où n'affleure pas la cuirasse, sur les versants de la Montagne et jusqu'aux pinotières de la plaine, pousse une forêt haute et belle sur sols ferrallitiques typiques généralement profonds. Dans l'ensemble, sa phytionomie ne diffère pas des forêts de l'intérieur de la Guyane poussant sur le même type de sols. La richesse floristique est élevée et l'on note parmi les épiphytes un grand nombre d'espèces d'Araceae. Le sous-bois reste en général assez peu encombré. Par endroits, des fougères terrestres de la famille des Thelypteridaceae y prolifèrent, en particulier *Stigmatopteris guianensis*.

LA RÉSERVE PROPOSÉE

I — MOTIVATIONS JUSTIFIANT LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE

a — D'ordre général

Les écosystèmes de la plaine de Kaw sont uniques en Guyane à la fois par leur étendue et leur richesse ; ils possèdent des espèces animales relictuelles. La seule région de Guyane pouvant présenter des analogies avec celle-ci bien qu'apparemment moins riche, se situe sur la pointe Béhague entre l'Approuague et l'Oyapock mais des permis d'exploitation du palmier pinot y ont été accordés. Enfin les marais situés au Nord Ouest de la Guyane, certes beaucoup moins étendus (« Savane Sarcelle ») ont été en grande partie poldérisés pour la culture du riz.

La forêt de la Montagne de Kaw, d'autre part, abrite de nombreuses espèces végétales et animales (insectes en particulier) rares ou endémiques (cf. paragraphes suivants). Ceci est probablement dû au fait que ces régions, les plus arrosées de Guyane, ont constitué un refuge de flore et de faune forestières pendant les périodes plus sèches du Pléistocène où la forêt avait disparu d'une grande partie de la Guyane et ne subsistait que dans les sites les plus humides (de GRANVILLE, 1982).

Cet intérêt biologique exceptionnel d'une région à la fois proche de Cayenne et encore en grande partie préservée des actions anthropiques, présentant par ailleurs une riche gamme d'écosystèmes différents depuis le rivage jusqu'à la crête de la montagne, confirme la nécessité d'une mise en réserve urgente. La présence du gisement de bauxite de la Montagne de Kaw, l'exploitation forestière et le lotissement agricole rendus possible par l'ouverture récente de la route Roura-Kaw, la possibilité de poldérisation de certains sols riches de la plaine, les demandes de permis de coupe des pinots, sont autant de menaces directes pour les équilibres fragiles de cette région et la survie de certaines espèces.

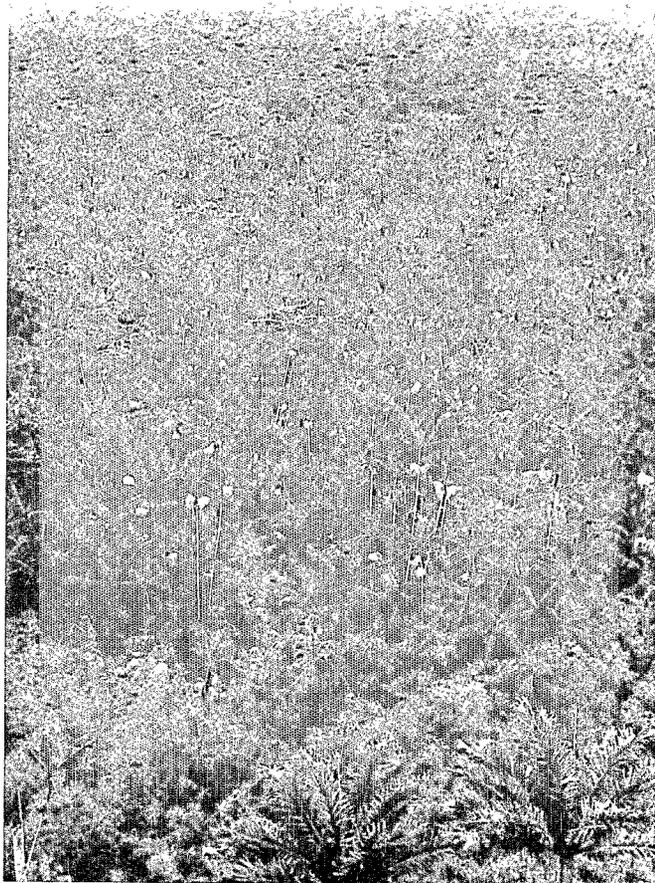
b — Faune :

A l'origine, le projet de réserve de la plaine de Kaw élaboré par CONDAMIN visait essentiellement à la protection du « Caïman noir » (*Melanosuchus niger*) et de l'Hoazin ou « Sassa » (*Opisthocomus hoazin*).

Selon les experts du Museum d'Histoire Naturelle, la population de Caïmans noirs de Guyane est « ... coupée des autres populations du bassin de l'Amazone du fait de l'extermination quasi complète de l'espèce dans la région de l'Amapa (Guyane brésilienne). En Guyane, l'espèce est donc représentée par une petite population maintenant relativement stable, localisée dans les grands marais de Kaw et qui est considérée — avec une population du Pérou — comme la dernière population qui soit stable. Cette population peut être estimée à un maximum de 2 500 individus ce qui n'autorise aucun prélèvement. » (GASC et al., 1982). Bien que cette espèce soit en principe intégralement protégée par la loi aussi bien au Brésil qu'en Guyane, elle est encore chassée pour sa chair mais surtout pour sa peau et reste de ce fait très vulnérable.



Plaine de Kaw : Mare permanente à *Nymphaea rudgeana* dans la « savane à Cyperaceae.



Plaine de Kaw : « Pinotière » ou forêt marécageuse à *Euterpe oleracea* (les inflorescences claires des palmiers sont bien visibles).

L'Hoazin est un étrange oiseau, d'un intérêt scientifique remarquable dont les caractères primitifs le rapprochent de l'Archéoptéryx du Jurassique. Comme le Caïman noir, il a une répartition limitée en Guyane à la région côtière à l'Est de Cayenne où il se nourrit de *Montrichardia arborescens*. Il est également porté sur la liste des animaux intégralement protégés. Cependant, déjà en 1975, CONDAMIN signale qu'il semble avoir complètement disparu du bas Oyapock (rivière Ouanary et Crique Gabaret). Il n'en a pas vu non plus sur le canal de Kaw, mais seulement le long de la Courouaïe. Par contre nous avons remarqué de nombreux individus ainsi que des nids en 1984 dans le marais de Kaw, en particulier le long de la crique Angélique.

Outre ces 2 espèces, on rencontre bien entendu tous les oiseaux de marais, rivières ou savanes. CONDAMIN fait aussi remarquer la richesse en batraciens et l'abondance d'un curieux apode aquatique : *Typhlonectes compressicaudus*. Notons enfin l'existence de la tortue « Mata-mata ».

La grande faune de la Montagne de Kaw est beaucoup plus décimée que celle de la plaine par la chasse pratiquée quotidiennement grâce à la pénétration routière. Par contre la « petite » faune, celle des batraciens, des insectes, des arachnides, encore imparfaitement connue, présente un grand intérêt scientifique. A titre d'exemple, les coléoptères Cérambycides, actuellement à l'étude, s'avèrent d'une richesse spécifique remarquable. Un grand nombre d'espèces intéressantes, nouvelles, endémiques ou connues à la fois de la Montagne de Kaw et de pays éloignés (Pérou et autres pays andins) mériteraient d'être citées. (TAVAKILIAN, comm. pers.). Les plus remarquables sont :

<i>Acanthoderes phasianus</i>	<i>Compsibidion multizonatum</i>
<i>Alphus lichenophorus</i>	<i>Desmiphora ferruginea</i>
<i>Brasilianus consobrinus</i>	<i>Ectenessa spinipennis</i>
<i>Carphina ligneola</i>	<i>Glyptoscapus pallidulus</i>
<i>Eburodacrys perspicillaris</i>	<i>Hemilissa cornuta</i>
<i>Erphaea stigma</i>	<i>Lepturges serenus</i>
<i>Hemicladus dejeani</i>	<i>Oncideres voeti</i>
<i>Hirtobrasilianus villiersi</i>	<i>Oreodera sericata</i>
<i>Hylettus spilotus</i>	<i>Odontocera molorchoides</i>
<i>Orychocerus concentricus</i>	<i>Pygmodeon involutum</i>
<i>Ozodes infuscatus</i>	<i>Rhaphiptera rixator</i>
<i>Paroecus charpentierae</i>	<i>Toronaeus perforator</i>
<i>Pucallpa robusta</i>	<i>Xylergates elainae</i>
<i>Sphallerum tuberosum</i>	<i>Xylergatina pulcher</i>
<i>Atripanius scitulum</i>	

c - Flore (une liste complète des espèces collectées par l'ORSTOM dans la région de Kaw est donnée en annexe) :

Si la flore du Marais de Kaw, bien qu'extrêmement mal connue, ne semble pas présenter une grande originalité par rapport à celle des formations comparables du Surinam ou de l'Amapa, celle de la Montagne, en contrepartie, est particulièrement intéressante. Certaines espèces ne poussent, en Guyane, que sur la Montagne de Kaw (et la Montagne Cacao qui appartient à la même entité phytogéographique) :

<i>Acrostichum danaeifolium</i>	<i>Leandra verticillata</i>
<i>Anisacanthus secundus</i>	<i>Miconia oldemanii</i>
<i>Anthurium cf. thrinax</i>	<i>Mikania gleasonii</i>
BROMELIACEAE sp. indet.	<i>Passiflora nitida</i>
<i>Caraipa punctulata</i>	<i>Pilocarpus latifolius</i>
<i>Combretum cf. rohrii</i>	<i>Siparuna sprucei</i>
<i>Heliconia dasyantha</i>	<i>Tournefortia melanochaeta</i>
<i>Ischnosiphon arouma</i> var. nov.	<i>Xanthosoma conspurcatum</i>

D'autres espèces, rares, ont été récoltées également en petit nombre dans une ou deux autres localités seulement que nous pensons avoir appartenu au refuge forestier du Pleistocène : zone des fortes pluviosités du triangle Cayenne - Saint-Georges - Saül et massifs montagneux de l'intérieur. Ce sont notamment :

<i>Chiococca nitida</i> (Saül)
<i>Coussarea leptophragma</i> (Atachi Bacca et Massif des Emerillons)
<i>Cyathea spectabilis</i>
<i>Eremoluma krukoffii</i>
<i>Forsteronia guianensis</i> (Saül)
<i>Froesiochloa boutelouoides</i> (Oyapock)
<i>Guarea megantha</i> (Saül : Monts La Fumée)
<i>Gurania acuminata</i> (Trois Sauts)
<i>Paradrymonia densa</i>
<i>Passiflora crenata</i> (Piste de Risquetout, route du Gallion)
<i>Psychotria urceolata</i> (Monts Galbao, Approuague)

Schlegelia sp. nov. aff. *paraense* (Saül, Itany, Arataye)
Thelypteris decussata (Saül, Régina)
Tontelea coriacea (Saut Fourmi-Oyapock)
Trichomanes botryoides (Saut Dalles sur la Mana)

Enfin, quelques espèces, récemment décrites, se retrouvent dans un certain nombre de localités mais sont présumées endémiques de Guyane comme *Calathea granvillei*, *Drymonia psilocalyx*, *Episcia xantha*.

II — LIMITES GÉOGRAPHIQUES

a — Plaine de Kaw (zones 1 et 2)

Les limites proposées par CONDAMIN en 1975 se sont confirmées correspondre aux impératifs exposés ci-dessus, avec :

— une zone en réserve intégrale de 32 000 ha à l'ouest incluant le bassin de la crique Angélique (zone 1),
— une zone de 17 000 ha en réserve « dirigée » à l'est correspondant à la vallée de la rivière de Kaw (zone 2) où la circulation resterait libre ainsi que la pêche traditionnelle et le pâturage, mais dans laquelle doivent être interdits la chasse, l'agriculture, l'exploitation du pinot ainsi que toute intervention importante sur le milieu naturel.

Limites des zones 1 et 2 :

Au nord, A-B : La côte entre l'embouchure de la crique Coucatari et le point situé à 1 km à l'est de l'embouchure de la rivière de Kaw.

A l'est, B-C : Une ligne virtuelle parallèle à la rivière de Kaw et située à 1 km de celle-ci sur sa rive droite, entre la côte et le canal de Kaw.

C-D : Le canal de Kaw sur une longueur de 1 km à partir de la rivière de Kaw.

Au sud, D-E : La rivière de Kaw entre le canal de Kaw et le village de Kaw.

E-F : En amont de Kaw, la vallée de la rivière de Kaw délimitée par la lisière forêt-savane, de Kaw jusqu'au pied de la Montagne Favard.

F-G : Le pied des Montagnes Favard, de Kaw et Gabrielle, à la limite de la terre ferme et du marécage.

A l'ouest, G-A : La crique Coucatari et sa prolongation en direction du sud-ouest vers la Montagne Gabrielle.

Limite entre les zones 1 et 2 :

H-I : La bordure sud de la mangrove entre la crique Coucatari et le point situé à 1 km à l'ouest de la rivière de Kaw sur la lisière de la mangrove.

I-J : Une ligne virtuelle parallèle à la rivière de Kaw et située à 1 km de celle-ci sur sa rive gauche entre la mangrove côtière et la crique Solitaire.

J-K : La crique Solitaire entre le point défini ci-dessus et le pied de la Montagne de Kaw.

b — Montagne de Kaw (zone 3)

A l'ouest, L-M : La « bretelle » de Fourgassié entre l'Orapu et la route de Kaw et sa prolongation perpendiculairement à la route de Kaw jusqu'à 1 km au N-E de celle-ci.

Au nord, M-N : Une ligne virtuelle parallèle à la route de Kaw et délimitant une bande de 1 km de large du côté nord entre le point défini ci-dessus et la perpendiculaire à la route de Kaw au PK 5 à partir du Camp Caïman.

A l'est, N-O : La perpendiculaire à la route de Kaw au PK 5 à partir du Camp Caïman jusqu'au pied du versant sud de la montagne.

Au sud, O-L : Le versant sud de la Montagne de Kaw entre le point précédent et Fourgassié.

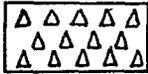
PERSPECTIVES EN GUISE DE CONCLUSION

Si la protection de ces écosystèmes dans une vaste réserve demeure le premier objectif à atteindre, les efforts ne doivent cependant pas s'arrêter là : les recherches sur la flore et la faune de la Montagne de Kaw devraient être activement poursuivies, celles concernant les grands marais restent presque entièrement à entreprendre. Elles apporteraient à coup sûr de riches enseignements sur la biologie et les fragiles équilibres naturels de ces types de milieux.

PROJET DE RÉSERVE DE KAW

VÉGÉTATION DES TERRES BASSES (PLAINE CÔTIÈRE RÉCENTE)

Mangrove, sur sols inondés périodiquement par la mer :



Mangrove côtière à *Avicennia germinans* (« palétuvier blanc ») dominant, sur vase molle et salée actuelle.



Arrière-mangrove et mangrove d'estuaire à *Rhizophora racemosa* (« palétuvier rouge »), *Avicennia germinans* (« palétuvier blanc »), *Euterpe oleracea* (« pinot »), *Pterocarpus officinalis* (« moutouchi-marécage ») sur argile grise consolidée peu salée en surface, salée à plus de 10 cm de profondeur.

Végétation subcôtière sur sols inondés en permanence (argile grise marine, consolidée) salés entre 30 et 50 cm de profondeur (« Frontland Clays ») :



Marais subcôtiers herbacés dits « savanes à palétuviers morts », dominés par les Cyperaceae (dont *Elaeocharis mutata*).



Fourrés et pinotières claires à *Euterpe oleracea* (« pinot »), *Chrysobalanus icaco* (« prunier ») ou « zicaque », *Machaerium lunatum* (« Amourette »).

Végétation de la plaine sur sols inondés en permanence (argile marine grise ou gris-bleu consolidée) peu ou pas salés en surface, salés à plus de 1 m de profondeur et recouverts d'une couche de pégasse (tourbe acide formée d'accumulation de matière organique) :

Grandes pinotières, dominées par les palmiers « pinots », *Euterpe oleracea* (plus de 50 %) et, secondairement, *Viola surinamensis* (« yayamadou-marécage »), *Symphonia globulifera* (« manil »), *Pterocarpus officinalis* (« moutouchi-marécage »), *Carapa guianensis* (« carapa ») :



Pinotières denses, sur couche de pégasse de 5 à 10 cm.



Pinotières claires, sur couche de pégasse de 30 à 40 cm.

Marais à dominante herbacée :



« Savanes à pruniers » sur couche de pégasse de 50 à 100 cm : marécages à *Chrysobalanus icaco* (« prunier ») et *Mauritia flexuosa* (« palmier-bâche »).



« Savanes à Cypéracées » sur couche de pégasse très épaisse (de 1 à 3 m) : marais à végétation herbacée flottante dense (« pri-pris tremblants ») dominée par les Cyperaceae et la fougère *Thelypteris interrupta*, avec mares à *Nymphaea* et îlots à « palmiers-bâches ».

Végétation sur terrasses fluvio-marines de la haute vallée de Kaw :



« Savanes à Graminées » sur argiles marines grises consolidées, non salées, recouvertes d'une couche de pégasse de 10 à 15 cm et inondées en permanence : marais à végétation herbacée dominée par *Echinochloa polystachya* et *Leersia hexandra*.



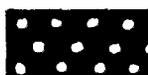
« Savanes à Cypéracées » sur alluvions fluviales sablo-argileuses temporairement exondées.

Végétation de l'ancien cordon littoral exondé :



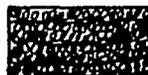
Forêt basse broussailleuse sur sols finement sableux recouverts d'argile.

VÉGÉTATION SUR ILOTS D'ÉROSION DE LA PLAINE CÔTIÈRE ANCIENNE

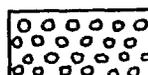


Forêts inondables et « pinotières mélangées » à *Pterocarpus officinalis* (« moutouchi-marécage »), *Viola surinamensis* (« yayamadou-marécage »), *Symphonia globulifera* (« manil »), *Euterpe oleracea* (« pinot »), *Phenakospermum guianense*, etc., sur sols sédimentaires sablo-argileux.

VÉGÉTATION DES TERRES HAUTES (MONTAGNE DE KAW)

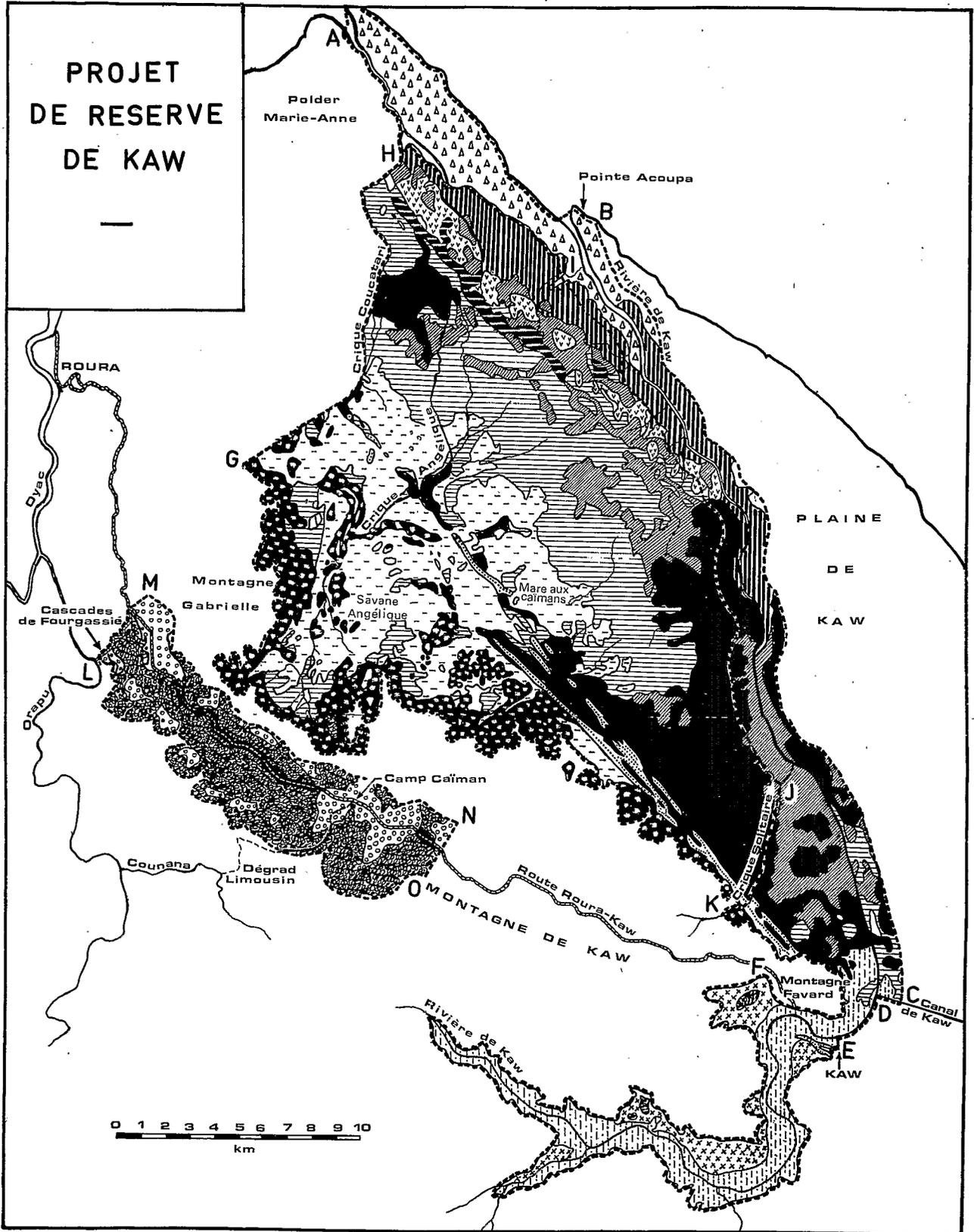


Forêt haute, riche, sur sols ferrallitiques typiques bien drainés.



Forêt basse dite « rabougrie », à strate herbacée dense (Bromeliaceae, fougères, sélaginelles) sur cuirasse latéritique.

PROJET DE RESERVE DE KAW



En particulier, il nous semble intéressant d'inscrire dans un programme de recherches (qui pourrait, par exemple, être confié au Muséum) une étude de la population *in situ* des caïmans noirs (biologie, croissance, migrations dans le marais, reproduction). Certes, l'accès n'est pas facile mais une petite station en bois sur pilotis ou sur flotteurs avec plate-forme pour hélicoptère paraît tout à fait réalisable à peu de frais.

Enfin, il n'est pas interdit de penser qu'une structure d'accueil touristique simple et respectant l'environnement, à faible capacité d'accueil (10 personnes maximum) puisse ultérieurement être couplée à cette station. Nous citerons encore CONDAMIN à ce sujet : « ... Les exemplaires des marais de Kaw, protégés par l'inaccessibilité de leur refuge, peuvent sans aucun doute être comptés parmi les derniers caïmans noirs de grande taille de toute l'Amérique du Sud. Tuer ces spécimens, peut-être plus que centaines, serait un crime, mais par contre, pouvoir admirer, photographier ou filmer un de ces monstres attirerait certainement un grand nombre de touristes. » En effet, le spectacle unique de centaines de gros caïmans naviguant paisiblement entre les nénuphars pourrait être inscrit sans risque d'échec au programme des « tours-opérateurs » ! La campagne de protection des tortues Luth a fourni un exemple comparable et encourageant du développement d'un tourisme de vision lié à l'étude et à la protection efficace d'un animal spectaculaire.

Nous espérons qu'ainsi les espèces rares et endémiques de la région de Kaw ne seront pas rayées définitivement de la liste de celles du Monde vivant et nous formulons le vœu que les générations futures puissent encore admirer les falaises et les cascades de la forêt, les grandes pinotières naturelles, l'immensité intacte des marais avec ses impressionnantes colonnades de palmiers-bâches, ses étangs et sa faune primitive, paysages qui auraient pu être de ceux qui recouvraient la Terre avant le règne des Hommes.

APPENDICE

INVENTAIRE DES ESPÈCES VÉGÉTALES RÉCOLTÉES

Cet inventaire correspond aux échantillons botaniques présents dans l'herbier de Cayenne (CAY). La référence et le numéro d'herbier des récoltes provenant de la Montagne ou de la Plaine de Kaw, figurent entre parenthèses à la suite de leur identification. Mention est faite, après la parenthèse, du nombre d'échantillons figurant aussi dans l'herbier de Cayenne mais récoltés en d'autres localités.

- Les espèces précédées d'un astérisque ont leur type, provenant de la Montagne de Kaw, déposé à l'herbier de Cayenne.

I. — Espèces récoltées sur la Montagne de Kaw

ANGIOSPERMES

Acanthaceae

- Anisacanthus secundus* Leonard (CREMERS 5734 et 6912 ; OLDEMAN B 2390) - 0.
Justicia sp. (CREMERS 5759).
Ruellia rubra Aubl. (de GRANVILLE 2907) - 14.

Annonaceae

- Duguetia* sp. (de GRANVILLE 6704)
Froesiodendron surinamense (R. E. Fr.) R.E. Fr. (CREMERS 6913) - 3.
Guatteria chrysopetala (Stend.) Miq. (OLDEMAN B 651) - 18.
Guatteria sp. (OLDEMAN B 634, B 636 et B 650).
Rollinia resinosa Spruce (de GRANVILLE 2992) - 9.
Rollinia sp. (de GRANVILLE 244).
 Sp. indet. (de GRANVILLE 6661).

Apocynaceae

- Anartia meyeri* (G. Don) Miers (de GRANVILLE 2942) - 15.
Bonafousia undulata (Vahl.) D.C. (de GRANVILLE 2941) - 62.
Forsteronia guianensis Muell. Arg. (OLDEMAN B 678) - 1.
Lacmellea guianensis (Muell. Arg.) Monach. (OLDEMAN B 2412) - 5.
Lacmellea sp. (CREMERS 5688 et 5773).
Mesechites trifida (Jacq.) M. Arg. (de GRANVILLE 2988) - 14.
Tabernaemontana sp. (de GRANVILLE 6866).
 Sp. indet. (FEUILLET 173, de GRANVILLE 6874, OLDEMAN B 652)

Araceae

- Anthurium rubrinervium* Kunth. (CREMERS 5749) - 10.
Anthurium cf. *thrinax* Madison (de GRANVILLE 2969) - 0.
Dieffenbachia elegans Jonk. et Jonk. (CREMERS 5730, de GRANVILLE 221 et 3466) - 6.
Dieffenbachia sp. (CREMERS 5723).
Dracontium polyphyllum L. (CREMERS 7682) - 8.
Heteropsis sp. (de GRANVILLE 6703).
Philodendron sp. pl. (de GRANVILLE 6681, 6702 et 7199).

- Schismatoglottis americana* Jonk. et Jonk. (CREMERS 5747 ; de GRANVILLE 4502) - 1.
Syngonium vellozianum Schott. (CREMERS 5727) - 8.
Xanthosoma conspurcatum Schott. (CREMERS 5748, 7687 et 7831 ; de GRANVILLE 2917 et 6682) - 0.
 Sp. indet. (de GRANVILLE 6700, 6701).

Areaceae

- Astrocaryum paramaca* Mart. (non récolté).
Oenocarpus sp. (non récolté).

Asclepidaceae

- Sp. indet. (JACQUEMIN 2396).

Asteraceae

- Mikania gleasonii* Robinson (CREMERS 5726) - 0.
Mikania micrantha H.B.K. (CREMERS 7841) - 10.
Mikania microptera D.C. (FEUILLET 788) - 6.
Piptocarpha triflora (Aubl.) Ben. ex Baker (de GRANVILLE 2906) - 4.
Rolandra fructifera (L.) Kuntze (de GRANVILLE 2993) - 8.

Begoniaceae

- Begonia prieurei* A. DC. (CREMERS 5713) - 17.

Bignoniaceae

- Arrabidaea spicata* Bur et K. Schum. (FEUILLET 43) - 3.
Jacaranda copaia (Aubl.) D. Don. ssp. *copaia* (OLDEMAN B 564) - 8.
Lundia erionema D.C. (de GRANVILLE 6653) - 4.
Pachyptera kereri (Aubl.) Gentry (OLDEMAN B 778) - 4.
Schlegelia sp. nov. aff. *paraense* Ducke - ?.

Boraginaceae

- Cordia exaltata* Lam. (CREMERS 5678) - 6.
Cordia nodosa Lam. (CREMERS 5579 ; OLDEMAN B 635 et B 686) - 49.
Tournefortia melanochaeta D.C. (CREMERS 7694, JACQUEMIN 2570) - 1 (?).

Bromeliaceae

- Disteganthus basilateralis* Lam. (CREMERS 7690) - 6.
Tillandsia monadelphica (E. Morr) Baker (CREMERS 5690) - 6.
Sp. indet. (de GRANVILLE 7200) - 0.

Burmanniaceae

- Dictyostegia orobanchoides* (Hooker) Miers
var. *parviflora* (Benth, Jonker) (CREMERS 5712) - 10.

Burseraceae

- Tetragastris altissima* (Aubl.) Swart. (OLDEMAN B 665) - 14.
Tetragastris panamensis (Engl.) OK. (OLDEMAN B 682) - 6.
Trattinickia rhoifolia W. (OLDEMAN B 656) - 6.
Sp. indet. (OLDEMAN B 667).

Caesalpinaceae

- Bauhinia* sp. (de GRANVILLE 6876).
Cassia (FEUILLET 171).
Eperua falcata Aubl. (OLDEMAN B 667) - 29.
Sclerolobium guianense (Aubl.) Benth. (de GRANVILLE 6223) - 9.
Senna lourteigiana Irwin et Barneby (FEUILLET 569) - 15.
Senna quiquangulata (Rich.) Irwin et Barneby (de GRANVILLE 3423) - 29.
Sp. indet. (de GRANVILLE 6708).

Cecropiaceae

- Pourouma mollis* Trec. (OLDEMAN B 644) - 3.

Celastraceae

- Goupia glabra* Aubl. (OLDEMAN B 660) - 37.

Chrysobalanaceae

- Licania affinis* Fritsch (OLDEMAN B 773) - 9.

Clusiaceae

- Caraipa punctulata* Ducke (OLDEMAN B 767) - 0.
Caraipa sp. (FEUILLET 1321).
Clusia sp. pl. (de GRANVILLE 222, 2935, 2958 et 2959).
Mahurea palustris Aubl. (OLDEMAN B 766) - 5.
Moronobea coccinea Aubl. (OLDEMAN B 663) - 3.
Symphonia globulifera L. f. (OLDEMAN B 655) - 25.

Combretaceae

- Combretum* cf. *rohrii* Exell. (OLDEMAN B 673) - 0.

Commelinaceae

- Buforrestia candolleana* C.B. Cl. (de GRANVILLE 6883) - 9.

Connaraceae

- Conarus fasciculatus* (D.C.) Planch. (FEUILLET 556) - 20.

Convolvulaceae

- Ipomoea batatoides* Choisy (CREMERS 8057) - 3.
Ipomoea sp. (CREMERS 8058 ; de GRANVILLE 6663).
Jacquemontia guianensis (Aubl.) Meisn. (de GRANVILLE 6871) - 13.
Jacquemontia sp. (CREMERS 8059).
Maripa scandens Aubl. (OLDEMAN B 776) - 21.
Merremia macrocalyx (R. et P.) O. Donell. (de GRANVILLE 6873) - 19.
Sp. indet. (de GRANVILLE 6872).

Cucurbitaceae

- Gurania acuminata* Cogn. (FEUILLET 787) - 1.
Gurania diversifolia Cogn. (de GRANVILLE 259, OLDEMAN B 2047) - 5.

- Gurania spinulosa* (Poepp. et Endl.) Cogn. (CREMERS 6945, de GRANVILLE 3416) - 17.

- Gurania* sp. (CREMERS 6901).
Selysia prunifera (P. et E.) Cogn. - 1.
Sp. indet. (FEUILLET 189 ; JACQUEMIN 2867).

Cyclanthaceae

- Asplundia* sp. (de GRANVILLE 6904).
Cyclanthus bipartitus Poit. (de GRANVILLE 2910) - 3.
Sp. indet. (de GRANVILLE 3443, 6711).

Cyperaceae

- Bisboeckelera longifolia* (Rudge) O. Ktze (de GRANVILLE 2980) - 17.
Bisboeckelera microcephala (Bock.) Koyama (de GRANVILLE 4179) - 6.
Cyperus luzulae Retz. (de GRANVILLE 245 et 4176) - 23.
Dichromena pubera Vahl. (CREMERS 5685, de GRANVILLE 4207) - 8.
Diplasia karataefolia L.C. Rich. (de GRANVILLE 3424) - 19.
Fimbristylis dichotoma (L.) Vahl. (CREMERS 5768) - 12.
Mapania sylvatica Aubl. (de GRANVILLE 237 et 2968) - 14.
Scleria microcarpa Nees (CREMERS 7836) - 8.
Scleria sp. (OLDEMAN B 2411).
Cf. *Scleria* (de GRANVILLE 258).
Sp. indet. pl. (FEUILLET 174 ; de GRANVILLE 7197, OLDEMAN B 2410).

Dichapetalaceae

- Tapura guianensis* Aubl. (OLDEMAN B 648) - 58.
Tapura sp. (de GRANVILLE 7190).

Dilleniaceae

- Davilla kunthii* St. Hil. (OLDEMAN B 2403) - 4.

Dioscoreaceae

- Dioscorea polygonoides* A.B. (OLDEMAN B 647) - 0.
Dioscorea sp. (de GRANVILLE 217, 2953, 6660).

Ebenaceae

- Diospyros dichroa* Sandw. (non récolté).
Diospyros sp. (FEUILLET 168).

Elaeocarpaceae

- Sloanea* sp. (OLDEMAN B 770).

Euphorbiaceae

- Aparisthium cordatum* (Juss.) Baill. (de GRANVILLE 2991, OLDEMAN B 2378) - 23.
Croton matourensis Aubl. (de GRANVILLE 257) - 10.
Croton tafelbergicus Croizat (CREMERS 7692) - 17.
Mabea caudata Pax et Hoffman var. *concolor* Lang. (OLDEMAN B 2414) - 9.
Pausandra martinii Baill. (FEUILLET 560) - 7.
Phyllanthus piscatorum H.B.K. (OLDEMAN B 775) - 2.
Tragia sp. (FEUILLET 561, 562, 570).
Sp. indet. (de GRANVILLE 7192, OLDEMAN B 2393).

Flacourtiaceae

- Banara guianensis* Aubl. (CREMERS 6949) - 23.
Casearia acuminata D.C. (de GRANVILLE 2977, OLDEMAN B 2374) - 19.
Casearia combaymensis Tul. (de GRANVILLE 6889) - 59.
Laetia procera (Poepp. et Endl.) Eichler. (OLDEMAN B 664) - 17.
Ryania speciosa Vahl. var. *bicolor* (D.C.) Monachino (OLDEMAN B 640) - 9.

Gentianaceae

- Coutoubea spicata* Aubl. (OLDEMAN B 641 et B 2400).
Lisianthus alatus Aubl. (de GRANVILLE 254) - 0.
Lisianthus chelonoides L.f. (de GRANVILLE 242).
Lisianthus uliginosus Griseb. (OLDEMAN B 2415).
Voyria corymbosa Splitg. (FEUILLET 65) - 17.
Voyria rosea Aubl. (FEUILLET 64) - 19.
Voyria tenella Hook. (CREMERS 5711) - 11.

Gesneriaceae

- Besleria flavovirens* Nees et Mart. (de GRANVILLE 2963) - 3.
Besleria insolita Morton (FEUILLET 63 ; de GRANVILLE 2964) - 13.
Besleria sp. (de GRANVILLE 6882).
Columnnea oerstediana Klotzsch. et Oerst. (FEUILLET 60, de GRANVILLE 236) - 16.
* *Drymonia psilocalyx* Leeuwenberg (de GRANVILLE 2982 : PARATYPE) - 9.
Drymonia serrulata (Jacq.) Mart. (OLDEMAN B 2391) - 25.
* *Episcia xantha* Leeuwenberg (de GRANVILLE 2931 et 2965 : PARATYPES ; FEUILLET 66 ; OLDEMAN B 2376) - 10.
Napeanthus jelskii Fritsch (FEUILLET 70 ; de GRANVILLE 2960, 6686 et 6881) - 4.
Nautilocalyx mimuloides Benth. (de GRANVILLE 2908, 2934 et 2987) - 8.

- Nautilocalyx pictus* (Hook.) Sprague (de GRANVILLE 2932, 2966) - 34.
Paradyrmonia densa (C.H. Wright) Wiehler (de GRANVILLE 227, 2986 ; OLDEMAN B 2368) - 7.
- Haemodoraceae**
Xiphidium coeruleum Aubl. (de GRANVILLE 241) - 29.
- Hippocrateaceae**
Tontelea coriacea A.C. Smith (OLDEMAN B 681) - 1.
Tontelea sp. (CREMERS 5689 et-6903).
- Hypericaceae**
Vismia latifolia (Aubl.) Choisy (CREMERS 5732) - 12.
Vismia macrophylla Kunth. (CREMERS 5731) - 3.
Vismia sp. (JACQUEMIN 2565).
- Icacinaceae**
Poraqueiba guianensis Aubl. (OLDEMAN B 675) - 17.
- Lamiaceae**
Hyptis lanceolata Poit. (FEUILLET 565, de GRANVILLE 2949 et 6251) - 9.
- Lauraceae**
Endlicheria punctulata (Mez.) C.K. Allen (CREMERS 5724) - 2.
 Sp. indet. (JACQUEMIN 2568).
- Lecythidaceae**
Gustavia hexapetala (Aubl.) A.C. Smith (de GRANVILLE 2990) - 17.
- Lentibulariaceae**
Utricularia sp. (CREMERS 5756).
- Linaceae**
Hebepetalum humirifolium (Planch.) Benth. (OLDEMAN B 676) - 8.
- Lobeliaceae**
Centropogon cornutum L. (FEUILLET 44) - 14.
- Loganiaceae**
Potalia amara Aubl. (FEUILLET 56 ; de GRANVILLE 2976) - 43.
Spigelia multispica Stend. (CREMERS 5675 et 5683 ; de GRANVILLE 215 et 6685 ; OLDEMAN B 2377 et B 2396) - 22.
Strychnos tiapocensis Froes (de GRANVILLE 3469) - 10.
Strychnos sp. (de GRANVILLE 6656).
- Loranthaceae**
Phtirusa pyrifolia (H.B.K.) Eichl. (OLDEMAN B 2388) - 10.
 Sp. indet. (JACQUEMIN 2573, OLDEMAN B 670).
- Malpighiaceae**
Byrsonima densa (Poir) D.C. (CREMERS 5677) - 10.
Diplopterys pauciflora (G.F. W. Mey.) Nied (JACQUEMIN 2596) - 8.
Heteropterys sp. (OLDEMAN B 764).
Hiraea quapara (Aubl.) Sprague (OLDEMAN B 685) - 6.
Stigmaphyllon hypoleucum Miq. (CREMERS 5718) - 4.
- Malvaceae**
Hibiscus verbasciformis Klotzsch et Hachr. (de GRANVILLE 3475) - 9.
Hibiscus sp. (OLDEMAN B 637).
Sida glomerata Cav. (JACQUEMIN 2571) - 9.
- Marantaceae**
Calathea groupe *cyclophora* Baker (de GRANVILLE 4503) - ?.
Calathea granvillei Andersson et Kennedy (de GRANVILLE 2915 et 6657) - ?.
Calathea sp. (CREMERS 7688, de GRANVILLE 3425).
Ischnosiphon arouma (Aubl.) Koern. var nov. (de GRANVILLE 4500) - 0.
Ischnosiphon gracilis (Rudge) Koern. (de GRANVILLE 219) - 13.
Ischnosiphon martinianus Eichl. ex Peters (de GRANVILLE) - 10.
Monotagma spicatum (Aubl.) Koern. (de GRANVILLE 2984) - 15.
Monotagma sp. (de GRANVILLE 4201 et 7196).
 Sp. indet. (de GRANVILLE 6865).
- Marcgraviaceae**
Marcgravia sp. (de GRANVILLE 226, OLDEMAN B 2373).
- Melastomataceae**
Aciotis fragilis (Rich.) Cogn. (de GRANVILLE 4178) - 13.
Aciotis indecora (Bon pl.) Tr. var. *sagotiana* Cogn. (de GRANVILLE 2911) - 3.
Aciotis cf. *laxa* Cogn. (CREMERS 6948) - 4.
Bellucia grossularioides (L.) Triana (de GRANVILLE 6868 et 6908) - 21.
Clidemia aphanantha (Naud.) Sagot (de GRANVILLE 2945 et 4173) - 8.
Clidemia capitellata (Bonpl.) D. Don (CREMERS 6947) - 6.
Clidemia conglomerata D.C. (de GRANVILLE 211) - 34.
Clidemia dentata D. Don (de GRANVILLE 4174) - 16.
- Clidemia laevifolia* Gleason (CREMERS 5682 et 6902 ; de GRANVILLE 4172) - 17.
Clidemia petiolata D.C. (de GRANVILLE 2913 et 4184) - 9.
Clidemia sp. (de GRANVILLE 6677).
Henriettella caudata Gleason (CREMERS 5740) - 11.
Henriettella flavescens (Aubl.) Triana (CREMERS 7835 et 6901, FEUILLET 179) - 7.
Leandra rufescens (D.C.) Cogn. (CREMERS 6951 et 7695 ; de GRANVILLE 2967, 3417 et 3426) - 27.
Leandra verticillata (D.C.) Cogn. ex Char. (de GRANVILLE 2944) - 0.
Miconia ceramicarpa (D.C.) Cogn. (de GRANVILLE 212, 214 et 4181) - 34.
 Var. *candolleana* (D.C.) Cogn. (de GRANVILLE 255 et 4182) - 4.
 Var. *violacea* (D.C.) Cogn. (CREMERS 5681, de GRANVILLE 2910) - 13.
Miconia ciliata (L.C. Rich.) D.C. (OLDEMAN B 769) - 33.
Miconia eriodonta D.C. (CREMERS 5738) - 3.
 Var. *oblongifolia* D.C. (de GRANVILLE 3428) - 3.
Miconia fragilis Naud. (JACQUEMIN 2564) - 4.
Miconia mirabilis (Aubl.) L. Winn. (CREMERS 5739 et 7837) - 17.
Miconia oldemanii Wurdack (HOLOTYPE : OLDEMAN B 637 ; de GRANVILLE 235 et 2921 ; OLDEMAN 2367 et de GRANVILLE 4183 : PARATYPES) - 2.
Miconia prasina (Sw.) D.C. (CREMERS 6906, 6942, 6946, 7696 et 7697 ; de GRANVILLE 3429 ; OLDEMAN B 771) - 45.
Miconia racemosa (Aubl.) D.C. (CREMERS 5737 et 6910 ; de GRANVILLE 3421) - 10.
Miconia sp. (de GRANVILLE 6654, 6665 et 6877).
Mouriri crassifolia Sagot (OLDEMAN B 763) - 18.
Pterolepis glomerata (Rottb.) Miq. (CREMERS 5758 ; de GRANVILLE 6867) - 8.
Pterolepis trichotoma (Rottb.) Cogn. (CREMERS 5757) - 8.
Tococa guianensis Aubl. (de GRANVILLE 246) - 15.
Topobea parasitica Aubl. (CREMERS 7834) - 30.
 Sp. indet. pl. (de GRANVILLE 213, 216 et 6670 ; OLDEMAN B 2404).
- Meliaceae**
Guarea megantha Jun. - 1.
- Mendonciaceae**
Mendoncia hoffmannseggiana N. ab E. (CREMERS 5725) - 17.
Mendoncia perottetiana N. ab E. (CREMERS 6950) - 5.
Mendoncia sp. (de GRANVILLE 6658).
- Mimosaceae**
Inga rubiginosa (Rich.) D.C. (OLDEMAN B 643) - 8.
Inga stipularis D.C. (de GRANVILLE 3422 et 6664) - 22.
Inga thibaudiana D.C. (CREMERS 5729, 5774 et 6952) - 37.
Inga sp. pl. (de GRANVILLE 2951 et 6879, JACQUEMIN 2563 et 2572).
Parkia cf. *oppositifolia* Spruce ex Benth. (OLDEMAN B 661) - 1.
Pithecellobium cf. *racemosa* Ducke (OLDEMAN B 662) - 4.
- Monimiaceae**
Siparuna guianensis Aubl. (de GRANVILLE 4206) - 36.
Siparuna sprucei D.C. (de GRANVILLE 4170).
- Moraceae**
Bagassa guianensis Aubl. (OLDEMAN B 642) - 8.
Ficus broadwayi Urban (OLDEMAN B 645) - 3.
Ficus citrifolia P. Miller (FEUILLET 888) - 0.
Ficus guianensis Desv. (FEUILLET 1339, CREMERS 7878) - 7.
Ficus paraensis (Miq.) Miq. (FEUILLET 563) - 16.
- Musaceae**
Heliconia acuminata Rich. (FEUILLET 69) - 43.
Heliconia dasyantha Koch et Bouché (CREMERS 7683, de GRANVILLE 4202 et 4499) - 0.
- Myristicaceae**
Iryanthera sagotiana (Bth.) Warb. (OLDEMAN B 653) - 22.
Virola michelii Heckel. (OLDEMAN B 646) - 18.
- Myrsinaceae**
Ardisia sp. (de GRANVILLE 6684).
Cybianthus gardneri (A. DC) Agost. (CREMERS 5742 et 6907 ; de GRANVILLE 224 ; OLDEMAN B 658) - 22.
 Sp. indet. (de GRANVILLE 6705 ; OLDEMAN 2389).
- Myrtaceae**
Eugenia sp. (de GRANVILLE 2978).
 Sp. indet. pl. (CREMERS 7686 ; de GRANVILLE 2926 ; OLDEMAN B 649, B 672 et B 772).
- Ochnaceae**
Ouratea sp. pl. (CREMERS 5717 et 7691 ; FEUILLET 559 ; de GRANVILLE 6905).
Sauvagesia erecta L. (de GRANVILLE 253) - 49.
Sauvagesia sp. (de GRANVILLE 2905).
- Olacaceae**
Heisteria densifrons Engler (de GRANVILLE 231 et 2943) - 61.
Heisteria sp. (de GRANVILLE 6673).

Onagraceae

Ludwigia hyssopifolia (G. Don) Exell. - 10.

Orchidaceae

Cheiradenia imthurnii Cogn. (de GRANVILLE 232) - 8.
Cleistes sp. (CREMERS 5770).
Elleanthus sp. (CREMERS 7689).
Epidendrum difforme Jacq. (OLDEMAN B 777) - 11.
Zygosepalum labiosum (L.C. Rich.) Garay (CREMERS 5710) - 7.

Papilionaceae

Clitoria javitensis (H.B.K.) Benth. (CREMERS 6943) - 5.
Desmodium barbatum (L.) Benth. (de GRANVILLE 2948) - 16.
Dioclea violacea Benth. (de GRANVILLE 2950) - 15.
Pterocarpus sp. (OLDEMAN B 765).
Sp. indet. (CREMERS 5769, JACQUEMIN 2597).

Passifloraceae

Passiflora auriculata H.B.K. (CREMERS 5780, 6905 et 6944 ; FEUILLET 61 et 178) - 7.
Passiflora coccinea Aubl. (OLDEMAN B 2402) - 19.
* *Passiflora crenata* Feuillet et Crémers (HOLOTYPE : FEUILLET 573 ; 1518) - 2.
Passiflora foetida L. var. *foetida* (FEUILLET 59) - 13.
Passiflora fuschiiiflora Hemsl. (FEUILLET 71 et 177 ; de GRANVILLE 288 ; OLDEMAN B 2408 - 17).
Passiflora garckeii Mart. (FEUILLET 57 et 6904 ; de GRANVILLE 7198) - 11.
Passiflora glandulosa Cav. (CREMERS 6914 ; FEUILLET 58 et 72 ; de GRANVILLE 243) - 34.
Passiflora cf. glandulosa Cav. (FEUILLET 163, 165, 166 et 170).
Passiflora vespertilio L. (CREMERS 6909, FEUILLET 172 et 571) - 30.
Passiflora nitida H.B.K. (de GRANVILLE 6869) - 0.
Passiflora sp. (FEUILLET 167 et 169).

Piperaceae

Piper angustifolium Lam. (de GRANVILLE 2975 et 3468) - 5.
Piper augustum Rudge var. *augustum* (OLDEMAN B 633) - 20.
Piper brownsbergense Yuncker (de GRANVILLE 2973, 3467 et 4204) - 13.
Piper hostmanianum (Miq.) C.D.C. (CREMERS 5736) - 27.
Piper nematanthera (Miq.) C.D.C. (de GRANVILLE 2929) - 8.
Piper paramaribense D.C. (de GRANVILLE 2970) - 11.
Piper sp. (de GRANVILLE 4501, 6676).

Poaceae

Froesiochloa boutelouoides G.A. Black. (CREMERS 7684) - 2.
Ichnanthus nemoralis (Schrad.) Hitch. et Chase (de GRANVILLE 4171) - 8.
Ichnanthus pallens (Sw.) Munro et Benth. (de GRANVILLE 2974) - 33.
Ichnanthus panicoides Beauv. (OLDEMAN B 2379) - 34.
Olyra sp. (OLDEMAN B 2392).
Panicum stoloniferum Poir. (CREMERS 7832) - 13.
Paspalum decumbens Sw. (CREMERS 7685) - 2.
Sp. indet. (de GRANVILLE 6659).

Polygonaceae

Coccoloba lucidula Benth. (OLDEMAN B 654) - 3.

Quinaceae

Lacunaria jenmanii (Oliv.) Ducke (FEUILLET 786 ; JACQUEMIN 2866) - 10.

Rhabdodendraceae

Rhabdodendron sp. (de GRANVILLE 6707 et 6884).

Rhamnaceae

Gouania blanchetiana Miq. (FEUILLET 572, de GRANVILLE 2430, OLDEMAN B 2387) - 10.

Rubiaceae

Alibertia surinamensis (Brem.) Steyer. (OLDEMAN B 2383) - 4.
Borreria alata (Aubl.) D.C. (de GRANVILLE 256) - 4.
Cf. *Borreria* (de GRANVILLE 251).
Chimarrhis turbinata D.C. (OLDEMAN B 674) - 6.
Chiococca nitida Benth. var. *nitida* (FEUILLET 68, de GRANVILLE 229, 2952 et 4205 ; OLDEMAN B 2380) - 1.
Coussarea leptophragma M. Arg. (de GRANVILLE 220) - 2.
Coussarea micrococca Brem. (OLDEMAN B 684) - 5.
Coussarea paniculata (Vahl.) Standl. (de GRANVILLE 2930) - 13.
Coussarea racemosa A. Rich. (CREMERS 5767) - 21.
Diodia ocimifolia (Willd.) Brem. (de GRANVILLE 250) - 12.
Faramea guianensis (Aubl.) Brem. (de GRANVILLE 2928) - 40.
Faramea lourteigiana Steyer. (de GRANVILLE 2971 et 6887) - 21.
Faramea multiflora A. Rich. var. *multiflora* (de GRANVILLE 2920, 6672) - 20.
Faramea sp. (CREMERS 5733, OLDEMAN B 2382).
Geophila cordifolia Miq. var. *cordifolia* (CREMERS 5719) - 21.
Gonzalagunia sp. (JACQUEMIN 2569).
Isertia coccinea (Aubl.) Gmel. (OLDEMAN B 2406) - 34.
Isertia spiciformis Spruce ex Schum. (de GRANVILLE 2957) - 0.
Ixora aluminicola Steyer. (OLDEMAN B 2385) - 18.

Palicourea calophylla D.C. (de GRANVILLE 208, 2956) - 32.
Palicourea guianensis Aubl. ssp. *guianensis* (de GRANVILLE 2955 et 3418) - 25.
Palicourea sp. (de GRANVILLE 7202).
Posoqueria sp. (de GRANVILLE 6674).
Psychotria blepharophylla (Standl.) Steyer. (de GRANVILLE 238 et 6675) - 22.
Psychotria capitata R. et P. (de GRANVILLE 2939) - 32.
Psychotria amplifolia (Raensch.) Steyer. (de GRANVILLE 218) - 17.
Psychotria cf. cupularis (M. Arg.) Stend. (OLDEMAN B 2397) - 36.
Psychotria kappleri (Miq.) M. Arg. (de GRANVILLE 240 et 2940) - 30.
Psychotria microbotrys Ruiz ex. Standl. (OLDEMAN B 2371) - 13.
Psychotria moroidea Steyer. (de GRANVILLE 2937 et 2983) - 37.
Psychotria officinalis (Aubl.) Sandw. (de GRANVILLE 230) - 13.
Psychotria paniculata (Aubl.) Raensch. (de GRANVILLE 2972) - 4.
Psychotria platypoda D.C. (de GRANVILLE 209 et 2924 ; JACQUEMIN 2567 et 2595) - 47.
Psychotria pungens Steyer. ex Char. (de GRANVILLE 2978) - 2.
Psychotria racemosa (Aubl.) Raensch. (de GRANVILLE 2922 et 2938 ; OLDEMAN B 2369) - 61.
Psychotria urceolata Steyer. (de GRANVILLE 2912, OLDEMAN B 2381) - 4.
Psychotria variegata Steyer. (de GRANVILLE 2985 - 21).
Psychotria sp. pl. indet. (de GRANVILLE 2914, 2954 et 6710 ; OLDEMAN B 666).
Randia armata (Sw.) D.C. (de GRANVILLE 2925) - 12.
Rudgea stipulacea (D.C.) Steyer. (de GRANVILLE 2923) - 31.
Rudgea sp. (FEUILLET 557, de GRANVILLE 6880).
Sabicea aspera Aubl. (de GRANVILLE 2936) - 7.
Sabicea cinerea Aubl. (de GRANVILLE 248 et 6662) - 21.
Sipanea pratensis Aubl. var. *pratensis* (de GRANVILLE 2947) - 11.
Tocoyena guianensis K. Schum. var. *communis* Steyer. (OLDEMAN B 779) - 2.
Sp. pl. indet. (CREMERS 5778 ; FEUILLET 164 et 175 ; de GRANVILLE 6671 ; OLDEMAN B 2384).

Rutaceae

Pilocarpus latifolius St. Hil. (OLDEMAN B 2399) - 0.
Ticorea sp. (FEUILLET 568).
Sp. indet. (CREMERS 7693 ; de GRANVILLE 233 et 3427 ; OLDEMAN B 2375).

Sapindaceae

Allophylus robustus Radlk.
Pseudima frutescens Aubl. (OLDEMAN B 2413) - 9.

Sapotaceae

Eremoluma krukoffii Aubr. et Pellegr. (OLDEMAN B 683) - 0.
Manilkara sp. (OLDEMAN B 668).
Micropholis melinoniana Pierre (OLDEMAN B 671) - 2.
Sp. indet. (de GRANVILLE 7191 et 7193).

Scrophulariaceae

Sp. indet. (CREMERS 7833).

Simaroubaceae

Quassia amara L. (OLDEMAN B 774) - 6.
Simaba cf. cuspidata Spruce ex Engl. (de GRANVILLE 6678) - 6.

Smilacaceae

Smilax schomburgkiana Kunth. (CREMERS 5781, de GRANVILLE 6210) - 17.

Solanaceae

Brunfelsia guianensis Benth. (de GRANVILLE 3470) - 20.
Lycianthes guianensis (Dun.) Bitter (de GRANVILLE 2909, 4180 ; OLDEMAN B 2370) - 10.
Markea coccinea L.C. Rich. (de GRANVILLE 6655) - 28.
Solanum asperum Rich. (de GRANVILLE 2989) - 30.
Solanum rugosum Dun. (OLDEMAN B 2401) - 11.
Solanum schlechtendalianum Walp. (OLDEMAN B 2366) - 3.
Solanum subinerme Jacquemin (de GRANVILLE 6870) - 17.
Solanum sp. pl. indet. (CREMERS 5676 ; FEUILLET 62 ; de GRANVILLE 225, 249 et 4203).
Sp. indet. (CREMERS 5735 ; de GRANVILLE 2927 ; OLDEMAN B 2395).

Sterculiaceae

Theobroma subincanum Mart. (de GRANVILLE 6679) - 2.
Sp. indet. (OLDEMAN B 680).

Tiliaceae

Apeiba sp. (JACQUEMIN 2566).

Trigoniaceae

Trigonia laevis Aubl. var. *microcarpa* Sagot (OLDEMAN B 657) - 5.

Triuridaceae

Sciaphila albescens Benth. (de GRANVILLE 6885) - 15.

Verbenaceae

Aegiphila villosa (Aubl.) Gmel. (OLDEMAN B 2398) - 20.
Aegiphila sp. (CREMERS 5782).

Petrea sp. (FEUILLET 564).
Stachytarpheta jamaicensis (L.) Vahl. (FEUILLET 67) - 12.

Violaceae

Paypayrola sp. (OLDEMAN B 638) - 50.
Rinorea riana (D.C.) Kuntze (de GRANVILLE 2961).
Rinorea sp. pl. (de GRANVILLE 6878, OLDEMAN B 632, B 2394).

Vitaceae

Cissus erosus L. C. Rich. (CREMERS 7840) - 27.

Vochysiaceae

Qualea sp. (OLDEMAN B 679).
Sp. indet. (OLDEMAN B 669).

Xyridaceae

Xyris sp. (CREMERS 5775).

Zingiberaceae

Costus claviger R. Ben. (CREMERS 5684) - 16.
Costus sp. (de GRANVILLE 6680).
Renealmia guianensis Maas (JACQUEMIN 2615) - 21.
Renealmia sp. (de GRANVILLE 6875).

PTERIDOPHYTES

Adiantaceae

Acrostichum danaeifolium Langst. et Fischer (CREMERS 6941) - 0.
Adiantum fruticosum Poepp. et Sprengl. (CREMERS 5752) - 12.
Adiantum cf. fuliginosum Fée (de GRANVILLE 6666) - 10.

Aspleniaceae

Asplenium auritum Swartz (de GRANVILLE 3465) - 5.
Asplenium juglandifolium Lam. (CREMERS 5751) - 15.
Asplenium salicifolium L. (CREMERS 5722 ; de GRANVILLE 6683) - 3.
Asplenium serratum L. (CREMERS 5765) - 2.

Cyatheaceae

Cyathea spectabilis (Kunze) Domin. (CREMERS 5777, 5783 ; de GRANVILLE 6903) - 9.
Cyathea surinamensis (Miq.) Domin. (CREMERS 5691) - 41.

Dryopteridaceae

Ctenitis protensa (Afz.) Ching var. *funesta* (Kunze) Proctor (de GRANVILLE 2918) - 46.
Olfersia cervina (L.) Kuntze (de GRANVILLE 6667) - 6.
Stigmatopteris guianensis (Klotzsch.) C. Christ. (CREMERS 5696, 5697 et 5766 ; de GRANVILLE 239) - 17.
Tectaria plantaginea (Jacq.) Maxon (CREMERS 5753) - 11.

Gleicheniaceae

Dicranopteris pectinata (Willd.) Underwood (OLDEMAN B 768) - 7.

Grammitidaceae

Cochlidium linearifolium (Desv.) Maxon (CREMERS 5772) - 8.
Ctenopteris jubiformis (Kaulf.) J. Smith (CREMERS 5761) - 11.
Xiphopteris serrulata (Swartz) Kaulf. (CREMERS 5771) - 16.

Hymenophyllaceae

Hymenophyllum hirsutum (L.) Swartz. (CREMERS 5686 et 5687) - 17.
Hymenophyllum polyanthos (Sw.) Sw. (CREMERS 5716) - 36.
Trichomanes cf. hostmannianum (Kl.) Kunze de GRANVILLE 6668) - 5.
Trichomanes hymenophylloides Van den Bosch. (CREMERS 5741) - 3.
Trichomanes kraussii Hooker et Greville (CREMERS 5714) - 14.
Trichomanes pinnatum Hedwig. (CREMERS 5760) - 33.
Trichomanes punctatum Poiret ssp. *labiatum* (Jenman) W. Boer (CREMERS 5715) - 4.
Trichomanes botryoides Kaulf. (de GRANVILLE 6669) - 1.

Lindsaeaceae

Lindsaea lancea (L.) Bedd. var. *lancea* (CREMERS 5763) - 29.

Lomariopsidaceae

Bolbitis semipinnatifida (Fée) Alston (CREMERS 5755, de GRANVILLE 2962) - 4.
Elaphoglossum herminieri (Bory ex Fée) Moore (CREMERS 5721) - 10.
Elaphoglossum pteropus C. Christ. (CREMERS 5764) - 7.

Lycopodiaceae

Lycopodium cernuum Jacq. (de GRANVILLE 247 et 6709) - 12.
Lycopodium sp. (de GRANVILLE 6709).

Oleandraceae

Nephrolepis biserrata (Swartz) Schott. (de GRANVILLE 6888) - 15.

Polypodiaceae

Polypodium adnatum Kunze (de GRANVILLE 6898) - 6.
Polypodium lycopodioides Presl. et Smith. (de GRANVILLE 6706) - 17.

Selaginellaceae

Selaginella conduplicata Spring (de GRANVILLE 4175) - 18.
Selaginella stellata Spreng (CREMERS 5679 et 5680).

Thelypteridaceae

Thelypteris decussata (L.) Proctor (CREMERS 5754, de GRANVILLE 4177) - 2.
Thelypteris guianensis (Fée) Morton (de GRANVILLE 6897) - 11.

Vittariaceae

Anthrophium cajennense (Desv.) Sprengel (CREMERS 5720) - 18.
Sp. indet. (FEUILLET 188, de GRANVILLE 234).

2. — Espèces récoltées dans la Plaine de Kaw.

ANGIOSPERMES

Allismataceae

Sp. indet. (de GRANVILLE 6827).

Annonaceae

Cf. *Annona paludosa* Aubl. (de GRANVILLE 6809) - 6.
Duguetia (de GRANVILLE 6687).

Apocynaceae

Mandevilla hirsuta (Rich.) K. Schum (FEUILLET 34) - 20.
Mandevilla scabra (R. et S.) K. Schum (FEUILLET 30) - 6.
Rhabdadenia biflora (Jacq.) Müll. Arg. (de GRANVILLE 6850) - 12.
Sp. indet. (de GRANVILLE 6857).

Araceae

Anthurium sp. pl. (de GRANVILLE 6786, 6787 et 6834).
Cf. *Homalomena* (de GRANVILLE 6698).
Monstera (de GRANVILLE 6778).
Philodendron sp. pl. (de GRANVILLE 6695 - 6696).
Sp. indet. pl. (FEUILLET 40, de GRANVILLE 6697 et 6699).

Arecaceae

Bactris campestris Mart. (non récolté).
Bactris sp. (de GRANVILLE 7195).

Asteraceae

Mikania sp. pl. (de GRANVILLE 6793, 6804).

Bignoniaceae

Tabebuia sp. (de GRANVILLE 6784).
Sp. indet. (de GRANVILLE 6848).

Bromeliaceae

Tillandsia bulbosa Hook (de GRANVILLE 6779) - 11.
Sp. indet. (FEUILLET 38, 39 ; de GRANVILLE 6794).

Cabombaceae

Cabomba aquatica Aubl. (de GRANVILLE 6788) - 6.

Clusiaceae

Clusia sp. (de GRANVILLE 6813).

Combretaceae

Combretum cacoucia (Baill.) Exell (de GRANVILLE 6852) - 11.

Convolvulaceae

Jacquemontia guianensis (Aubl.) Meisn. (FEUILLET 35) - 13.
Merremia macrocalyx (R. et P.) O'Donnell (FEUILLET 32) - 19.
Sp. indet. pl. (de GRANVILLE 6691, 6795 et 6849).

Cucurbitaceae

Sp. indet. (de GRANVILLE 6692).

Cyperaceae

Elaeocharis sp. pl. (de GRANVILLE 6808, 6830 et 6845).
Rhynchospora holoschoenoides (L.C. Rich) Herter (de GRANVILLE 6829) - 23.
Sp. indet. pl. (de GRANVILLE 6799, 6800, 6828 et 6846, 6832).

Eriocaulaceae

Tonina fluviatilis Aubl. (de GRANVILLE 6819) - 11.

Euphorbiaceae

Aparisthium cordatum (Juss.) Baill. (FEUILLET 41) - 23.

Gentianaceae

Lisianthus sp. (de GRANVILLE 6824).

Gesneriaceae

Besleria sp. (de GRANVILLE 6693).
Codonanthe calcarata (Miq.) Hanst. (FEUILLET 37) - 15.
Columnnea calotricha Donn. Sm. (de GRANVILLE 6782) - 26.

Hippocrateaceae

Sp. indet. (de GRANVILLE 6851).

Liliaceae

Crinum sp. (de GRANVILLE 6801).

Onagraceae

Ludwigia nervosa (Poir.) Hara (FEUILLET 33) - 11.
Ludwigia sp. pl. (de GRANVILLE 6792, 6796 et 6823).

Malpighiaceae

Sp. indet. (de GRANVILLE 6856).

Malvaceae

Hibiscus sp. (de GRANVILLE 6820).

Mayaceae

Mayaca fluviatilis Aubl. (de GRANVILLE 6838) - 5.

Melastomaceae

Rhynchanthera grandiflora (Aubl.) D.C. (FEUILLET 31, de GRANVILLE 6815) - 20.
Topobea parasitica Aubl. (de GRANVILLE 6780) - 30.
Sp. indet. (de GRANVILLE 6817).

Menyanthaceae

Nymphoides indica (L.) Ktze (de GRANVILLE 6807) - 3.

Mimosaceae

Aeschynomene sensitiva Sw. (de GRANVILLE 6862) - 2.

Nymphaeaceae

Nymphaea rudgeana D.F. Mey. (de GRANVILLE 5741 et 6810) - 3.
Nymphaea sp. (de GRANVILLE 6881).

Orchidaceae

Epidendrum sp. (de GRANVILLE 6783).
Habenaria longicauda Willd. (de GRANVILLE 6818 et 6821) - 1.
Ionopsis utricularioides (de GRANVILLE 6785) (Lindl. et Reich.) Pabst var. *maxima* - 2.

Papilionaceae

Dalbergia monetaria L.f. (de GRANVILLE 6855) - 9.
Pterocarpus officinalis Jacq. (de GRANVILLE 6798) - 7.
Sp. indet. (de GRANVILLE 6863).

Poaceae

Leersia hexandra Sw. (de GRANVILLE 6831) - 2.
Panicum sp. (de GRANVILLE 6812).
Sp. indet. (de GRANVILLE 6842 et 6859).

Polygonaceae

Polygonum meisnerianum C. et S. var. *beyrichianum* (C. et S.) Meins. (de GRANVILLE 6805) - 5.
Triplaris weigeltiana (Rchb.) Ktze (de GRANVILLE 6791) - 14.

Pontederiaceae

Eichornia crassipes (Mart.) Solms. (non récolté) - 3.

Eichornia diversifolia (Vahl.) Urb. (RAYNAL-ROQUES 21556) - 2.
Eichornia polysperma (RAYNAL-ROQUES 21540) - 0.
Russia cordata (RAYNAL-ROQUES 21546) - 1.

Portulacaceae

Portulaca sp. (de GRANVILLE 6841, 6843).

Rubiaceae

Borreria capitata (R. et P.) D.C. (FEUILLET 29) - 7.
Genipa sp. (de GRANVILLE 6835).
Hilla sp. (de GRANVILLE 6797).
Psychotria mapourioides DC (de GRANVILLE 6781) - 20.
Sabicea cinerea Aubl. (FEUILLET 36, de GRANVILLE 6811) - 21.

Smilacaceae

Smilax sp. (de GRANVILLE 7194).

Sterculiaceae

Helicteres pentandra L. (FEUILLET 42) - 8.

Umbelliferae

Hydrocotyle umbellata L. (de GRANVILLE 5743, 6816, 6844) - 4.

Lentibulariaceae

Utricularia cf. *benjaminiana* Oli (de GRANVILLE 6037) - 1.
Utricularia cf. *foliosa* L. (de GRANVILLE 6836, 6860) - 1.

Violaceae

Corynostylis arborea (L.) Blake (de GRANVILLE 6653) - 10.

Vitaceae

Cissus parkeri (de GRANVILLE 6858) - 0.

Xyridaceae

Xyris laxifolia Mart. var. *laxifolia* (de GRANVILLE 6833) - 0.
Sp. indet. (de GRANVILLE 6803, 6806, 6854, 6864).

Zingiberaceae

Costus sp. (de GRANVILLE 6694).

PTERIDOPHYTES**Blechnaceae**

Blechnum serrulatum L.C. Rich (de GRANVILLE 6802).

Hymenophyllaceae

Hymenophyllum polyanthos; Swartz (de GRANVILLE 6839) - 36.
Trichomanes cristatum Kaulf. (de GRANVILLE 6840) - 25.
Trichomanes diversifrons (Bory) Mett. (de GRANVILLE 6688) - 14.
Trichomanes elegans Rich. (de GRANVILLE 6689) - 11.

Lomariopsidaceae

Bolbitis semipinnatifida (Fée) Alston (de GRANVILLE 6690) - 5.

Polypodiaceae

Polypodium attenuatum H.B. Will. (de GRANVILLE 6814) - 7.
Polypodium piloselloides (de GRANVILLE 6825).

Salviniaceae

Salvinia auriculata Aubl. (de GRANVILLE 6789, 6790) - 6.

Thelypteridaceae

Thelypteris interrupta (Willd.) K. Imatsuki (= *T. gongyloides*) (de GRANVILLE 5742, 6822 et 6847) - 4.

BIBLIOGRAPHIE

- BLANCANEAU, P. (1981). — *Essai sur le milieu naturel de la Guyane française*. Paris, ORSTOM, 126 p., 14 fig., 16 fotogr. (Travaux et documents de l'ORSTOM n° 137).
- CHOUBERT, B. (1957). — *Essai sur la morphologie de la Guyane française ; ses relations avec l'histoire géologique*. Paris, Imprimerie Nationale, 48 p., 31 pl., 4 cartes h. t. (Mém. Carte Géol. détail. de Fr.)
- COLMET-DAAGE, (1954). — *Étude préliminaire des sols de la Guyane, carte de reconnaissance au 1/50 000 de la végétation et des sols des terres basses comprises entre la Rivière de Cayenne et le fleuve Oyapock*. Cayenne, IFAT.
- CONDAMIN, M. (1974). — *Étude écologique du littoral guyanais en vue de la création de réserves naturelles. Rapport de situation et d'étude*. Cayenne, ORSTOM, 73 p. multigr., 2 fig., 1 tabl. (Cote Z4).
- CONDAMIN, M. (1975). — *Projets de Réserves Naturelles sur le littoral guyanais*. Cayenne, ORSTOM, 95 p. multigr., 44 fig., 10 cartes. (Côte Z6).

- FOUGEROUZE, J. (1965). — *Le climat de la Guyane Française*. Paris, Météorologie Nationale, 36 p. (Monographie de la Météorologie Nationale. 38.)
- GASC, J.P. ; FRETEY, J. ; LESCURE, J. ; BEAUFORT, F. de (1982). — *Note scientifique sur les Caïmans de Guyane*. Paris, Muséum National d'Histoire Naturelle, Secrétariat de la Faune et de la Flore, Inédit.
- GRANVILLE, J.-J. de (1975). — *Projets de Réserves Botaniques et Forestières en Guyane*. Cayenne, ORSTOM, 29 p. multigr., 16 cartes. (Cote B70).
- GRANVILLE, J.-J. de (1978). — Réserves Botaniques et Forestières de Guyane. Commun. 5^e Colloque SEPANRIT, Bordeaux, 1977. *Bull. de liaison de la SEPANRIT*, n° 9, p. 53-57.
- GRANVILLE, J.-J. de (1979). — Guyane, flore et végétation. In : Atlas des départements français d'Outre-Mer. IV. La Guyane. Paris C.N.R.S./ORSTOM, pl. 12, Notice, 5 cartes couleur, 10 fig.
- GRANVILLE, J.-J. de (1982). — Rain Forest and xeric Flora Refuges in French Guiana. In : PRANCE, G.T. — Biological Diversification in The Tropics. Columbia University Press, New York, pp. 159-181, 11 fig.
- LÉVÊQUE, A. (1962). — *Mémoire explicatif de la carte des sols des Terres Basses : Cayenne — Régina et Guisanbourg — Ouanary*. Paris, ORSTOM, Paris, 88 p., 2 cartes coul. (Mémoires ORSTOM ; Monographie de la Guyane Française n° 3).

Remerciements : Nous adressons nos vifs remerciements à MM. A. BOYER et R. WATSCHINGER grâce à qui nous avons pu effectuer 2 missions, dont une hélicoptérée, dans le Marais de Kaw, ainsi qu'à M. P. PLANQUETTE (INRA) qui nous a permis de faire un survol complet de la région.

Mots clés : Guyane - Kaw - plaine - montagne - réserve - marais - pinotière - forêt - flore - végétation - faune - caïmans.

Résumé : Les différents projets de réserves élaborés en 1975 pour la Guyane sont brièvement exposés. L'accent est mis en particulier sur huit d'entre eux ayant fait l'objet de dossiers détaillés établis en 1982 et relatifs à des zones d'un intérêt biologique particulier situées dans la bande côtière ou subcôtière et dont le classement en « Réserves Biologiques Domaniales » a été proposé. L'une d'elles, la future réserve de Kaw est ici étudiée en détail compte tenu de l'urgence qu'il y aurait à obtenir pour elle un statut permettant la protection d'écosystèmes uniques en Guyane tout en y favorisant la recherche scientifique voire un certain développement touristique. Deux parties principales y sont traitées : la plaine marécageuse, refuge des grands caïmans noirs, de la tortue Mata-Mata et de l'hoazin entre autres ; la montagne dont la forêt recèle de nombreuses espèces végétales et animales rares, parfois endémiques.

Summary: The different reserve projects for French Guiana that were elaborated in 1975 are briefly exposed. In particular, eight of these, which were documented in detail in 1982, are pointed out here: they concern areas of particular biological interest, situated in the coastal or subcoastal belt, proposedly classified as "Reserves Biologiques Domaniales". One of these, the future reserve of Kaw, is studied here in detail owing to the urgency required in obtaining an ordinance enabling the protection of such ecosystems, unique of their kind in French Guiana, while promoting scientific research and even some tourism. Two main areas are discussed: the swamp-plain, sanctuary of big black caimans, « Mata-Mata » turtles and « Hoazin » birds; and the mountains whose forests conceal many rare plant and animal species, sometimes endemic.